

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL

VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE
Société européenne au capital de 11.839.429,00 €
23, Place Vendôme – 75001 Paris
328 760 145 RCS Paris

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 12 JUIN 2025**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat distribuable qui s'élève à :

Détermination des sommes distribuables :

- Résultat de l'exercice	14 672 115,66 euros
- Report à nouveau et réserves distribuables	<u>50 137 772,41 euros</u>
Montant à affecter	64 809 888,07 euros

Affectations proposées :

- Distribution de dividendes	12 002 463,76 euros
- Report à nouveau pour affectations proposées	<u>52 807 424,31 euros</u>
Total	<u>64 809 888,07 euros</u>

Le dividende d'un montant total de 12 002 463,76 euros à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 15,46 € par action.

Par décision du Conseil d'administration en date du 5 mars 2025 le dividende a fait l'objet d'un paiement par acompte pour un montant de 8 004 230,36 €, à déduire du montant total du dividende décidé par la présente Assemblée.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été versé :

- au titre de l'exercice 2023, un dividende de 15,46 € par action, soit un montant total de 12 002 463,76 €,
- au titre de l'exercice 2022, un dividende de 10,31 € par action, soit un montant total de 8.004.230,36 € ;
- au titre de l'exercice 2021, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

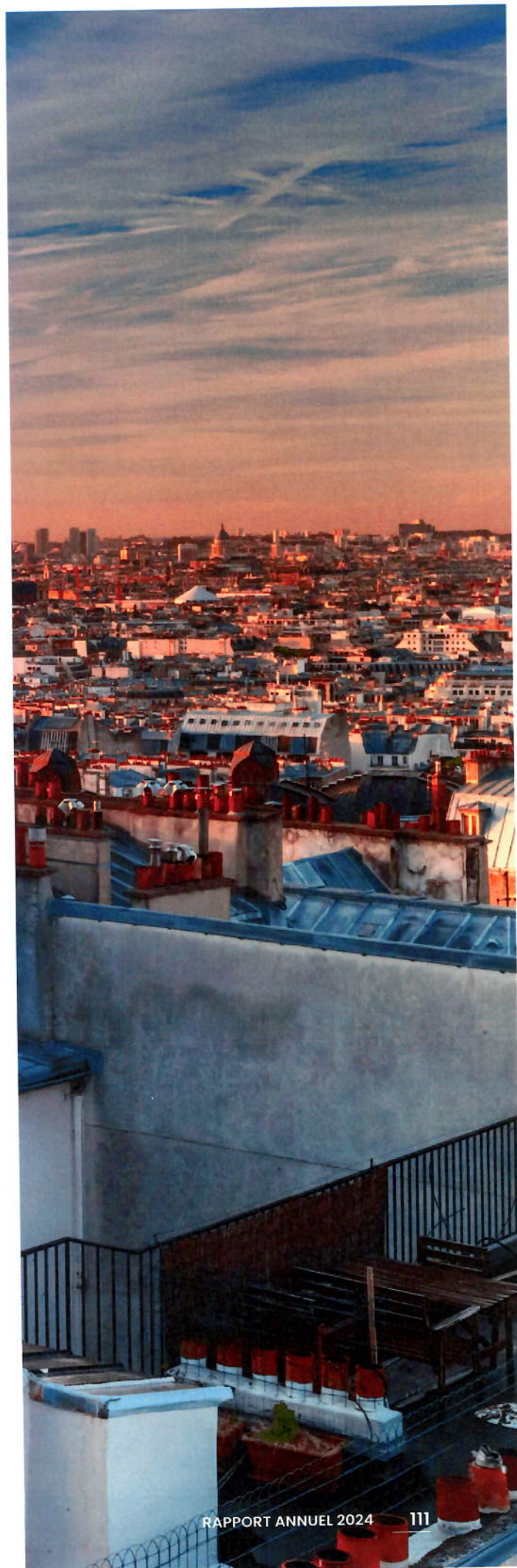
3

COMPTES ANNUELS 2024

110 > 123

Viel et Compagnie-Finance

3.1	BILAN AU 31 DECEMBRE	112
3.2	BILAN AU 31 DECEMBRE	112
3.3	COMPTE DE RESULTAT	113
3.4	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	114 > 132
3.5	RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	121>140



3.1 BILAN AU 31 DECEMBRE

En milliers d'euros

En milliers d'euros		31.12.2024		31.12.2023	
	Note	Brut	Amor / Dépr.	Net	Net
ACTIF					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	4.4.2.1	5	5	-	-
Immobilisations corporelles	4.4.2.1	6 921	3 715	3 206	3 301
Immobilisations financières		63 257	186	63 071	63 088
Participations	4.4.2.2	62 319	186	62 133	62 199
TIAP et autres immobilisations financières	4.4.2.2	938	-	938	889
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		70 183	3 906	66 277	66 389
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres créances	4.4.2.3	56 177	943	55 234	46 275
Valeurs mobilières de placement	4.4.2.4	2 542	285	2 257	1 581
Disponibilités	4.4.2.4	1 091	-	1 091	1 218
Charges constatées d'avance		1 246	-	1 246	1 151
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		61 057	1 228	59 829	50 316
Charges à répartir		65	-	65	130
TOTAL DE L'ACTIF		131 305	5 134	126 171	116 835

3.2 BILAN AU 31 DECEMBRE

En milliers d'euros

	Note	31.12.2024	31.12.2023
PASSIF			
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social		11 839	11 839
Prime d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Réserve légale		1 755	1 755
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		50 138	50 478
Résultat de l'exercice		14 672	11 662
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4.4.2.5	78 404	75 734
Provisions		-	-
<i>Dettes</i>			
Emprunts et dettes financières diverses	4.4.2.6	36 001	28 198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 421	1 576
Dettes fiscales et sociales		111	111
Autres dettes	4.4.2.7	10 221	11 204
Produits constatés d'avance		14	13
TOTAL DES DETTES		47 768	41 102
TOTAL DU PASSIF		126 171	116 835

3.3 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Note	2024	2023
Chiffre d'affaires net		0	0
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		0	0
Autres produits d'exploitation	4.4.3.1	3 684	3 073
Produits d'exploitation		3 684	3 073
Frais de personnel		-690	-586
Autres achats et charges externes		-6 084	-5 833
Impôts, taxes et versements assimilés		-26	-71
Dotations aux amortissements et provisions		-478	-663
Charges d'exploitation		-7 228	-7 153
Résultat d'exploitation		-3 545	-4 079
Résultat financier	4.4.3.2	13 357	15 748
Résultat courant avant impôts		14 812	11 669
Résultat exceptionnel	4.4.3.3	-	-7
Impôts sur le bénéfice	4.4.3.4	-140	-
Résultat net de l'exercice		14 672	11 662
Résultat net par action		18,90	15,02
Résultat net dilué par action		18,90	15,02

3.4 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Viel et Compagnie-Finance a été inscrite sur la liste des Compagnies Financières en 2004. Ses investissements sont principalement représentés par la participation majoritaire détenue dans VIEL & Cie à hauteur de 64,08 %, société d'investissement qui développe son activité autour de deux participations majoritaires et une participation minoritaire, dans trois pôles de compétence:

- › L'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, présente dans plus de 30 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle
- › La bourse en ligne au travers de Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France
- › Un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée.
- › En outre, Viel et Compagnie-Finance est propriétaire d'un ensemble de droits et biens immobiliers.

3.4.1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.4.1.1 Principes comptables

Au 31 décembre 2024, les comptes annuels de Viel et Compagnie-Finance sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- › continuité d'exploitation
- › permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- › indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

3.4.1.2 Changement de méthode comptable

Néant

3.4.1.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- › logiciel : 1 à 3 ans, linéaire ou dégressif

- › oeuvres d'art: non amorties
- › construction: entre 20 et 40 ans, linéaire
- › installations et agencements : 10 ans, linéaire
- › matériel informatique : 3 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- › mobilier et matériel de bureau : 10 ans, linéaire
- › matériel de transport: 5 ans, linéaire

TITRES DE FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- › par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque ;
- › par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés ;
- › par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine ;
- › par la projection de flux de trésorerie futurs ;
- › ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés ou lorsque la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés est inférieure à la valeur brute d'achat.

Actif circulant**VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre la valeur de marché et la valeur comptable.

FRAIS D'EMPRUNT

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts et de les étaler sur la durée d'amortissement des dettes afférentes.

OPÉRATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations de marché sur les instruments financiers à terme (de taux, de change ou d'actions) sont enregistrées conformément au règlement ANC 2015-05. Elles sont évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture et les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors-bilan pour le montant nominal des contrats. Pour les instruments en position ouverte isolées les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat à l'échéance du contrat ou lors du dénouement de la position et seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les variations sont, quant à elles comptabilisées au bilan.

AUTRES POSTES DU BILAN

Les autres postes du bilan sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des provisions et amortissements économiquement nécessaires.

TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

**3.4.2 NOTES SUR LE BILAN****3.4.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles de Viel et Compagnie-Finance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2024			31.12.2023		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	5	5	-	5	5	-
Immobilisations corporelles	6 921	3 715	3 206	6 901	3 600	3 301
Terrain	829	-	829	829	-	829
Constructions	3 314	1 761	1 553	3 314	1 659	1 656
Agencements - Installations	1 799	1 706	94	1 799	1 700	99
Matériels informatiques, de bureau	3	3	0	3	3	-
Mobilier de bureau	108	108	0	108	108	-
Autres immobilisations corporelles	868	137	730	847	130	717
TOTAL des immobilisations	6 926	3 720	3 206	6 905	3 605	3 301

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2024.

3.4.2.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de Viel et Compagnie-Finance se décompose comme suit, aux 31 décembre 2024 et 2023 :

En milliers d'euros	% de détention 31.12.2024	Devise	Résultat 2023- 2024	Capitaux propres disponibles 2023-2024 hors résultat	Valeur brute des titres 31.12.2024	Dépréciation des titres 31.12.2024	Valeur nette 31.12.2024	Valeur nette 31.12.2023
			En devise	En devise	€	€	€	€
VIEL & Cie	64,08%	EUR	44 046	65 464	48 464	-	48 464	48 464
ImmoViel	99,99%	EUR	-1 429	-7 904	3 884	-	3 884	3 884
3 V Finance	99,96%	EUR	66	854	39	39	0	0
SCI Gonnet	99,99%	EUR	-13	-313	305	-	305	305
Natos	100,00%	EUR	55	934	66	-	66	66
SCI Vaullongue	100,00%	EUR	73	5 325	1 890	-	1 890	1 890
ImmoLangallerie	100,00%	CHF	137	6 613	6 500	-	6 500	84
Painted Sky Utah	50,00%	EUR	*	*	1 024	-	1 024	1 024
La Pagoda	100,00%	EUR	1	-46	1	1	-	-
Malko	100,00%	EUR	-661	-1 854	1	1	-	-
Crujou	100,00%	EUR	-53	-173	1	1	-	-
Créances rattachées		CHF			0	-	-	6 479
Participations					62 174	42	62 132	62 196
Développement & Partenariat V-Gestion	0,00%	EUR	*	*	0	0	-	4
Tokaj	2,19%	HUF	75	83	144	144	-	-
TIAP et autres immobilisations financières					144	144	0	4
Autres immobilisations financières					938	-	938	889
Total immobilisations financières					63 257	156	63 071	63 088

* Information non disponible

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

3.4.2.3 Autres créances

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les sociétés liées	65 361	45 875
Etat et collectivités publiques	816	1 004
Autres créances	-	-
TOTAL	66 177	46 879
Dépréciation	-343	-604
TOTAL NET	65 834	46 275
Dont créances < 1an	9 312	4 524
Dont créances > 1an	46 522	41 751

3.4.2.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2024, les valeurs mobilières de placement (placements en actions) et les disponibilités de la société s'élèvent respectivement à 2 257 k€ (1 581 k€ au 31 décembre 2023) et à 1 091 k€ (1 218 k€ au 31 décembre 2023).

3.4.2.5 Capitaux propres

I. Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2024 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Solde au 01.01.2024	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	Solde au 31.12.2024
Capital social	11 839	-	-	11 839
Réserve légale	1 755	-	-	1 755
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	50 478	-340	-	50 138
Résultat de la période	11 662	-11 662	14 672	14 672
TOTAL	75 734	-12 002	14 672	78 404

Le capital social de Viel et Compagnie-Finance d'un montant de € 11 839 429 au 31 décembre 2024 est composé de 776 356 actions d'une valeur nominale de € 15,25 chacune, sans changement par rapport au 31 décembre 2023.

L'Assemblée générale du 10 juin 2024 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, l'attribution d'un dividende de € 15,46 par action au titre de l'exercice 2023, soit un montant total de 12 002 463,76 €.

3.4.2.6 Emprunts et dettes financières diverses

Au 31 décembre 2024, les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à 36 001 k€ (contre 28 198 k€ au 31 décembre 2023), incluant un emprunt de 16 500 k€.

Au cours de l'exercice 2021, Viel et Compagnie-Finance avait restructuré sa dette en contractant un emprunt de 30 000 k€ auprès d'un groupe d'établissements bancaires. Cet emprunt est amortissable selon l'échéancier suivant :

- 22 500 k€ amortissables sur cinq ans par annuités constantes
- 7 500 k€ in fine dans cinq ans.

Cet emprunt est garanti par le nantissement de titres de participations (cf. note 4.4.4) ; il est en outre assorti de conditions de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios de gestion basés sur les états financiers consolidés de Viel et Compagnie-Finance, tels que le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance respecte l'intégralité de ces conditions.

3.4.2.7 Autres dettes

Les autres dettes se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes vis-à-vis des sociétés liées	8 104	6 196
Versement restant à effectuer sur titres	0	24
Autres dettes	4 117	4 984
TOTAL	12 221	11 204
Dont dettes < 1 an	634	2 440
Dont dettes > 1 an	5 588	8 764

Viel et Compagnie-Finance avait souscrit à des engagements de versement au titres des fonds dans lesquels elle détenait une participation. Au 31 décembre 2023, le montant résiduel non encore appelé s'élevait à 24 k€.

3.4.3 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.4.3.1 Produits d'exploitation

Cette rubrique comprend principalement des produits de location sur des filiales directes et indirectes de Viel et Compagnie-Finance.

3.4.3.2 Résultat financier

Le résultat financier net de Viel et Compagnie-Finance s'établit à 18 357 k€ en 2024 (15 748 k€ en 2023).

Ce résultat financier est principalement composé :

- d'un dividende de 17 275 k€ reçu de VIEL & Cie ;
- de produits financiers issus de ses participations ;
- de la charge nette d'intérêts sur la dette de la société et sur un swap de taux d'intérêt ;
- d'une perte de change ;
- d'autres gains / pertes sur opérations financières diverses.

3.4.3.3 Résultat exceptionnel

Ce poste enregistre un résultat exception nul en 2024 contre une charge nette de 7 k€ en 2023.

3.4.3.4 Impôt sur le bénéfice

Viel et Compagnie-Finance est société tête de groupe d'un groupe fiscal constitué avec la société ImmoViel. La société ne constate pas de charge d'impôt sur l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024, le groupe fiscal dispose de 63 839 k€ de reports déficitaires qui pourraient venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

3.4.4 ENGAGEMENTS HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Engagements donnés	98 046	99 873
Avals, cautionnements et garantie	23 288	17 213
Engagements assortis de sûretés réelles (nantissement)	74 750	82 450
Autres garanties données	10	10
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	-	-
Engagements reçus	16 500	21 000
Avals, cautionnements et garantie	-	-
Engagement sur Instruments Financiers à Terme	16 500	21 000

Instruments financiers à terme	Nature du produit	Nominal en k€	Nominal en k€	Nature du sous-jacent
		31.12.2024	31.12.2023	
Contrat d'échange - Taux d'intérêts - Couverture	Swaps	16 500	21 000	Dettes bancaires

AUTRES ENGAGEMENTS

Viel & Compagnie-Finance a contracté auprès de la Société 9 Place Verdôme un bail de location ferme pour une durée de 6 ans.

Les engagements de la société au titre des contrats de loyers sont les suivants :

	- d'1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Contrats de location (hors taxes)	3 705	8 474	-	12 179

3.4.5 AUTRES INFORMATIONS

3.4.5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

	31.12.2024	31.12.2023
Cadres	2	2
TOTAL	2	2

3.4.5.2 Rémunérations, avances, crédits et engagements alloués

Les rémunérations brutes et avantages en nature des membres de la Direction Générale de Viel et Compagnie-Finance se sont élevés à € 334 899 en 2024 (€ 334 899 en 2023).

Les jetons de présence relatifs à l'exercice en 2024 s'élèvent à 150 000 €.

3.4.5.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2024 et 2023 sont les suivants :

	KPMG Audit				Talenx Alteis Audit			
	Montants en € HT)		%		Montants en € HT		%	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	56 370	54 245	84%	84%	26 620	25 360	86%	86%
Autres services	10 680	10 050	16%	16%	4 200	4 000	14%	14%
Sous-total	67 050	64 295	100%	100%	30 820	29 360	100%	100%
Autres prestations rendues par le réseau								
▸ Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
▸ Autres (préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	0%	0%	-	-	-	-
TOTAL	67 050	64 295	100%	100%	30 820	29 360	100%	100%

3.4.5.4 Événements postérieurs à la clôture

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

3.4.5.5 Consolidation

Viel et Compagnie-Finance établit par ailleurs des comptes consolidés, selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

3.4.5.6 Surveillance prudentielle

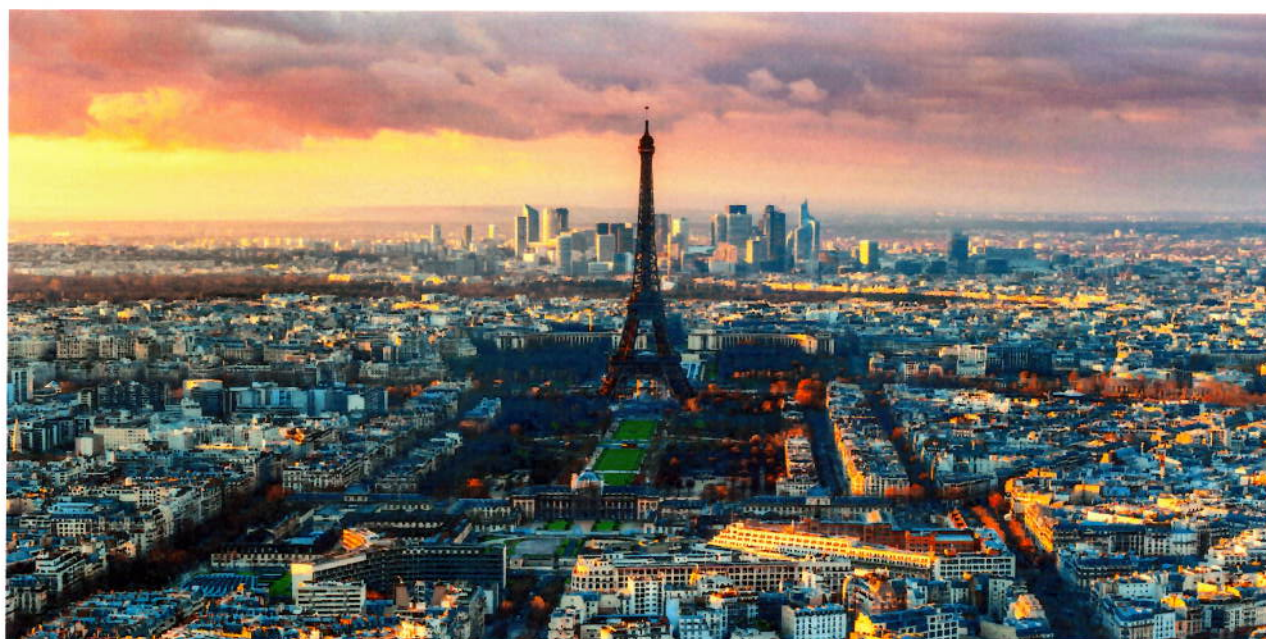
Dans le cadre de son statut de compagnie financière, la société Viel et Compagnie-Finance est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), en charge de la supervision des secteurs bancaires et d'assurance. Depuis juin 2021, la société

est passée d'un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR à un mode de surveillance sur la base des données consolidées suite à l'entrée en application du référentiel IFR.

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS*

En milliers d'euros	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Chiffre d'affaires 2024	Résultat net 2024	Dividendes encaissés par la Société
VIEL& Cie	48 464	48 464				44 046	17 275
Immoviel	3 884	3 884	35 796	5 463		-1 429	
3 V Finance	39	-	1 743		5 165	66	
SCI Gonnet	305	305	374			-13	
SCI Vaullongue	1 890	1 890				73	
Notos	66	66				55	
Immolangalerie	6 500	6 500	682			190	
Painted Sky Utah	1 024	1 024			**	**	
Galerie Pagoda	1	-				1	
Malko	1	-	15 338	17 825		-661	
Cruou	1	-	502			-53	

Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1 % du capital de la société concernée.





KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.
23, place Vendôme – 75001 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 RCS Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.

23, place Vendôme – 75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 RCS Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 62 133 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 4.4.2.2 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 mai 2025

KPMG S.A.

Paris, le 27 mai 2025

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S.

Sophie MEDDOURI

Associée

Sophie
Meddo
uri

Signature
numérique de
Sophie Meddouri
Date : 2025.05.27
23:11:37 +02'00'

Signé par Aurelie Lemazurier
Le 27/05/2025

ID: tx_wE3d7XewJO65



Aurélié LEMAZURIER

Associée

Christophe CHARETON

Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 27/05/2025

ID: tx_wE3d7XewJO65



CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

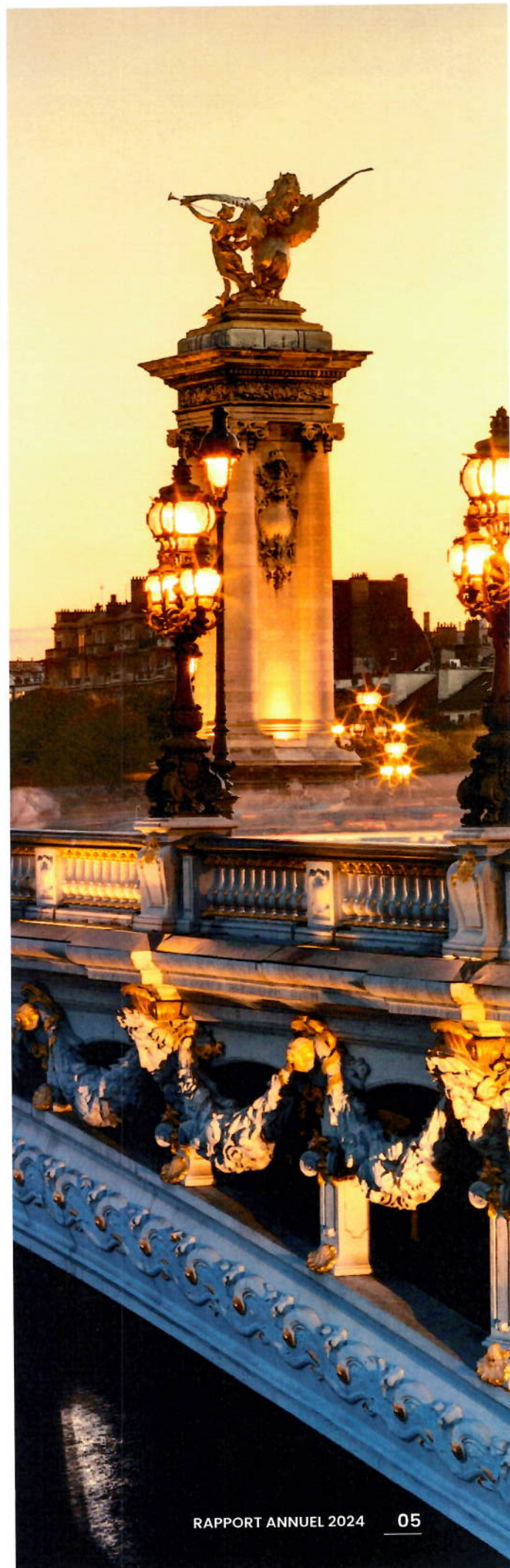
1

RAPPORT DE GESTION 2024

04 > 33

Viel et Compagnie-Finance

- 1.1 ACTIVITÉS 2024
06 > 14
- 1.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU
31 DÉCEMBRE 2024
12
- 1.3 UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE
DIVERSIFIÉE
12
- 1.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
13 > 34
- 1.5 RÉSULTATS 2024
28 > 37
- 1.6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES
31
- 1.7 DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE 2024
32



1.1 ACTIVITÉS 2024



Compagnie Financière Tradition

SwissLife
Banque Privée

Viel et Compagnie-Finance a été inscrite sur la liste des Compagnies Financières en 2004. Ses investissements sont principalement représentés par la participation majoritaire détenue dans VIEL & Cie à hauteur de 64,08%, société d'investissement qui développe son activité autour de deux participations majoritaires et une participation minoritaire, dans trois pôles de compétence .

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 68,21 % par VIEL & Cie et représentant près de 93,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment B), contrôlée à 80,99 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.
- de plus, Viel et Compagnie-Finance est propriétaire d'un ensemble de droits et biens immobiliers.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 1 179,3 millions d'euros en 2024, en hausse de 9,4 % à cours de change variables (10,6 % à cours de change constants). Son résultat d'exploitation y compris les sociétés associées s'inscrit en hausse de 16,6 % en 2024 à cours de change variables et s'élève à 195,4 millions d'euros. Le résultat net enregistre une hausse de 27,3 % à cours de change variables à 163,4 millions d'euros en 2024.

PÔLE DE L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition

est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes dans le monde et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT).

Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes.



En 2024, Compagnie Financière Tradition a évolué dans un environnement macroéconomique dynamique, caractérisé par des ajustements dans la politique monétaire des banques centrales des grandes économies mondiales. Ces évolutions ainsi que les incertitudes géopolitiques persistantes ont alimenté la volatilité sur les marchés financiers contribuant à une augmentation des volumes de transactions dans l'ensemble des régions et sur les diverses classes d'actifs, stimulé également par la politique de croissance organique du Groupe.

› Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation publié

Compagnie Financière Tradition enregistre une croissance de son activité sur l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires consolidé publié de CHF 1 051,6 millions contre CHF 982,4 millions en 2023, soit une hausse de 10,4 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition ressort en hausse de 7,0 %.

› Résultat d'exploitation et résultat net

En 2024, le Groupe enregistre une nette progression de son résultat d'exploitation qui s'inscrit à CHF 125,4 millions contre CHF 105,5 millions en 2023 soit une croissance de 21,6 % à cours de change constants. Cette performance s'explique notamment par une activité soutenue sur l'ensemble des zones géographiques tout au cours de l'année 2024 dans un contexte d'ajustement de la politique monétaire internationale.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 153,5 millions contre CHF 127,2 millions en 2023.

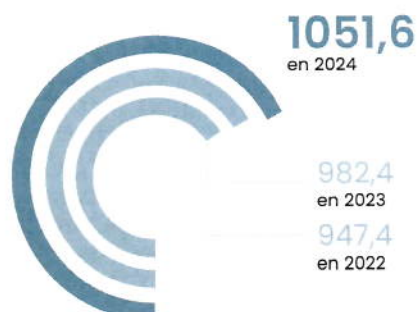
Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 123,3 millions en hausse de 26,6 % à cours de change constants et un résultat net part du Groupe de CHF 115,6 millions contre CHF 94,4 millions en 2023, en hausse de 27,0 % à cours de change constants.

› Bilan

Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, les capitaux propres consolidés sont de CHF 505,9 millions contre CHF 426,0 millions en 2023, pour une trésorerie nette disponible d'un montant en hausse à CHF 305,0 millions au 31 décembre 2024.

CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (en millions de CHF)

CHIFFRES D'AFFAIRES



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

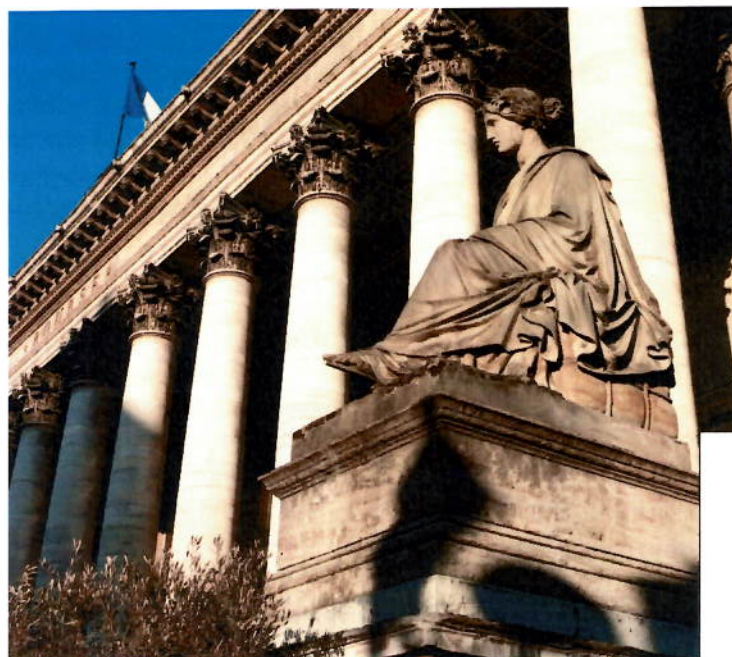


PÔLE DE BOURSE EN LIGNE



L'année 2024 a été marquée notamment par un assouplissement de la politique monétaire marquée par un début de baisse des taux d'intérêt. Sur le plan géopolitique, cette année 2024 voit la guerre en Ukraine se poursuivre et de très forte instabilité au Moyen-Orient avec la guerre déclenchée en Israël.

Dans ce contexte, Bourse Direct enregistre plus de 4,6 millions d'ordres exécutés en 2024 pour sa clientèle directe, volume



en hausse de 3,7 % par rapport à une année 2023. Le nombre de nouveaux clients recrutés reste soutenu. Bourse Direct comptabilise ainsi près de 370 000 comptes à fin 2024.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bourse Direct s'établit à 75,4 millions d'euros contre 68,5 millions d'euros en 2023, en hausse de 13,1 % avec une croissance des produits d'intérêt.

› Résultat de Bourse Direct

Les produits d'exploitation bancaire consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 76,4 millions d'euros contre 68,5 millions d'euros en 2023, en hausse de 11,6 %, comportant une part importante de produits d'intérêt.

Le produit net bancaire consolidé enregistre une hausse de 13,0% et s'établit à 70,4 millions d'euros contre 62,3 millions en 2023. En 2024, le nombre d'ordres exécutés s'établit à 4,6 millions pour la clientèle directe contre 4,5 millions en 2023. L'activité professionnelle d'EXOE a enregistré une belle croissance de 28,2 % de son chiffre d'affaires.

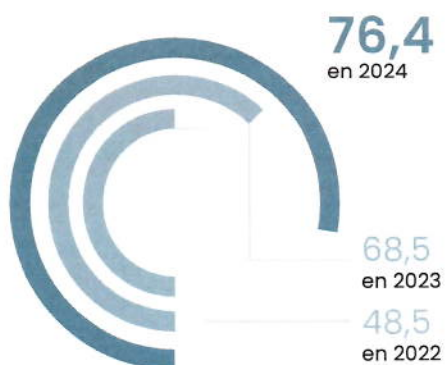
Le résultat d'exploitation consolidé s'inscrit ainsi en bénéfice de 26,0 millions d'euros en 2024, contre 21,8 millions d'euros en 2023 en hausse de 19,1 % soit une marge d'exploitation sur les produits d'exploitation bancaire de 34,0 %, contre 31,8 % l'année précédente.

Le résultat net consolidé s'inscrit à 19,3 millions d'euros contre 16,1 millions d'euros en 2023 après enregistrement d'une charge d'impôt d'un montant de 6,7 millions d'euros.

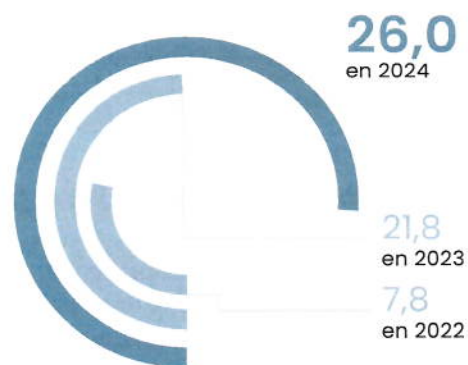
Après prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice, **les capitaux propres consolidés** de Bourse Direct s'élèvent à 80,5 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 75,9 millions d'euros au 31 décembre 2023. La trésorerie propre consolidée de Bourse Direct s'établit à 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT (en millions d'euros)

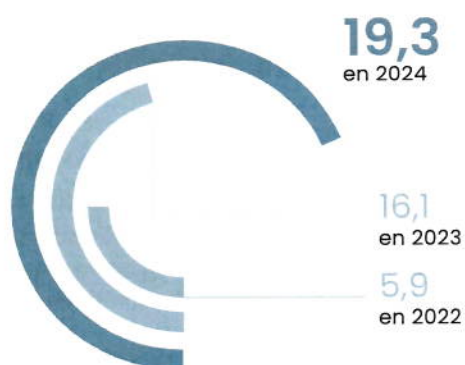
PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRE



RESULTAT D'EXPLOITATION



RÉSULTAT NET



PÔLE DE BANQUE PRIVÉE



SwissLife Banque Privée

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe se poursuit en 2024.



Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence.

SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- › une activité de banque privée destinée à une clientèle directe ;
- › une activité de banque de détail de type « assure-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution ;
- › une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires

Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants ;

- › une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2024, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent plus de 7,7 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 130,2 millions d'euros en 2024, en légère croissance par rapport à 2023. La société enregistre un résultat net bénéficiaire en 2024 de 44,8 millions d'euros.

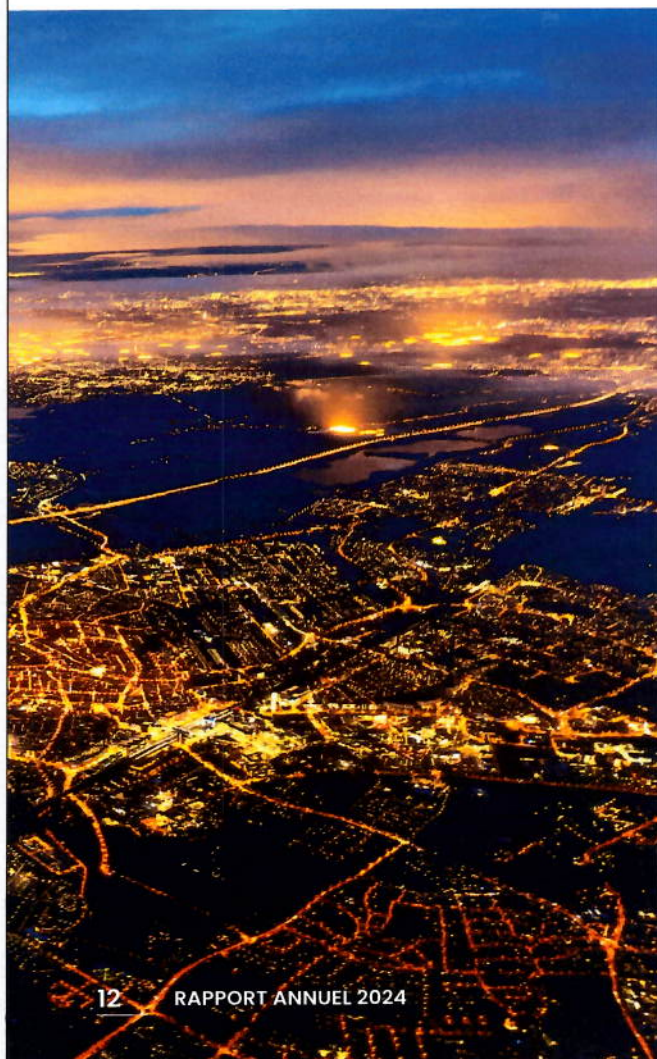
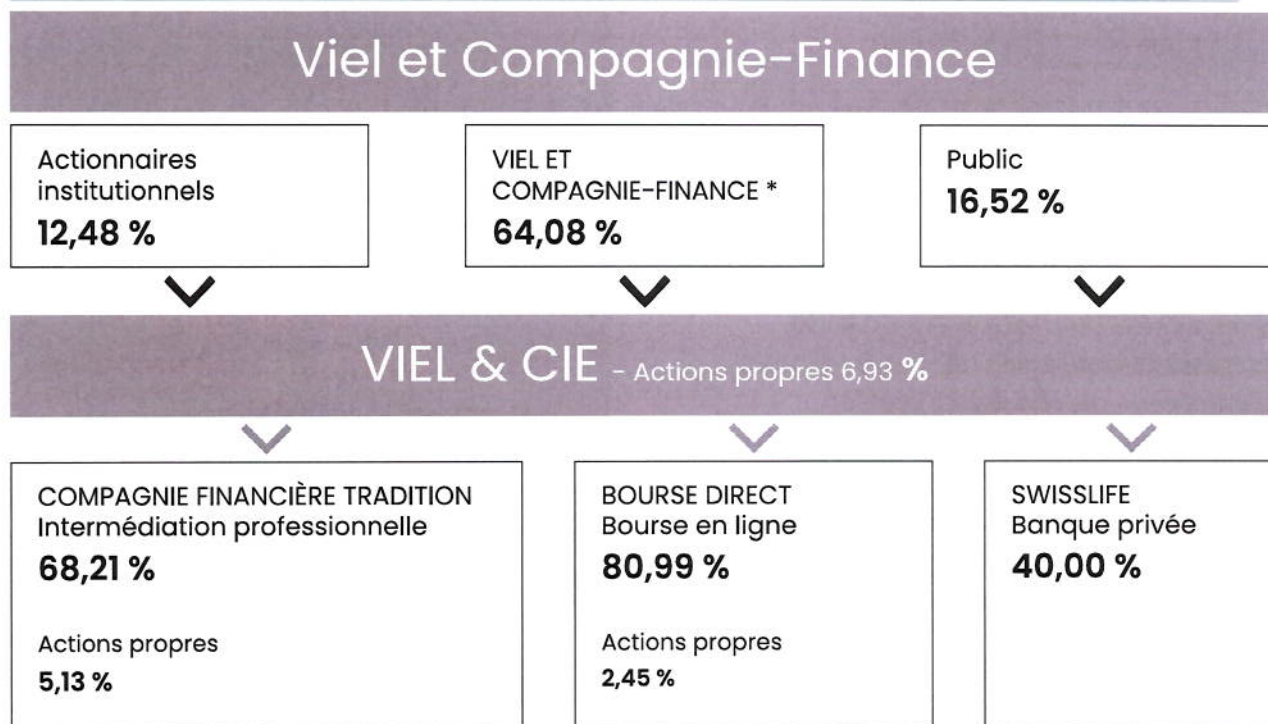
PÔLE IMMOBILIER

Viel et Compagnie-Finance détient un ensemble d'actifs immobiliers au travers de diverses sociétés.

Ces actifs immobiliers sont enregistrés en immeuble de placement en raison de leur modalités d'acquisition et de l'intention de gestion attachée à ces biens.

En 2024, la société n'a pas enregistré d'opérations sur son pôle immobilier.

1.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024



1.3 UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

AMÉRIQUES

- › Bogota, Boston, Buenos Aires, Dallas, Houston, Mexico, New York, Santiago, Stamford

ASIE-PACIFIQUE

- › Bangkok, Hong Kong, Jakarta, Makati City, Melbourne, Mumbai, Pékin, Séoul, Shanghai, Shenzhen, Singapour, Sydney, Tokyo, Wellington

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE

- › Amsterdam, Bruxelles, Dubaï, Francfort, Johannesburg, Genève, Küsnacht, Lausanne, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Monaco, Moscou, Munich, Paris, Rome, Tel Aviv, Zurich

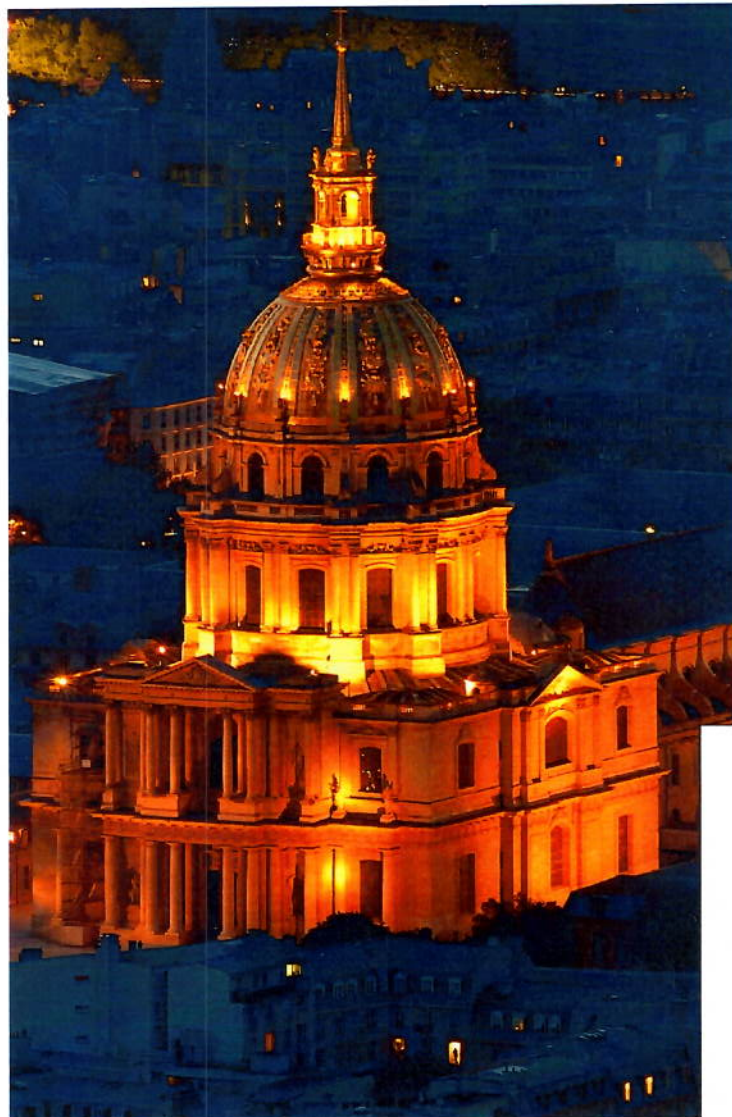
* Viel et Compagnie-Finance est détenue à hauteur de 91,98% par Monsieur Patrick Combes

Viel et Compagnie-Finance

1.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Viel et Compagnie-Finance

est une société anonyme à Conseil d'administration. La société s'assure du respect des règles de gouvernement d'entreprise afin de se conformer aux meilleures pratiques tant en termes de qualité de son information financière que de transparence du fonctionnement de son organisation et du rôle de son Conseil d'administration



ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

› Composition et condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Viel et Compagnie-Finance fait appel au service juridique centralisé du Groupe pour son suivi juridique et la préparation de ses Conseils et Comités.

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les dates de réunion des Conseils d'administration sont définies pour l'année à venir après échange avec chaque membre pour s'assurer de sa disponibilité. Une convocation par courrier électronique contenant l'ordre du jour est ensuite envoyée quelques jours avant la date de chaque réunion.

Pour les réunions non prévues, la convocation peut se faire de manière téléphonique avec confirmation par email.

Les réunions sont préparées par tous en amont et chaque membre peut demander la mise à l'ordre du jour d'un point en particulier. Le Conseil d'administration se fixe un programme annuel de points à aborder à l'ordre du jour de ses réunions tout en gardant la flexibilité de pouvoir aborder ponctuellement des points spécifiques complémentaires.

» Compétences et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration arrête les comptes établis par la Société ainsi que, le cas échéant, les comptes consolidés.

Le Conseil d'administration délibère sur toute question relevant de ses attributions légales, réglementaires et statutaires.

Le Conseil d'administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit dans l'intérêt social de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants à fin 2024 :

Noms, prénoms, fonction*	Membre indépendant	Age	1 ^{re} nomination	Date d'expiration
M. Patrick Combes Président	NON	72 ans	Le 9 octobre 1979	Renouvelé le 7 juin 2019 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
M. Christian Baillet Vice-Président	OUI	74 ans	Le 25 janvier 1994	Renouvelé le 10 juin 2024 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
M. Olivier Dillenschneider Membre	OUI	64 ans	Le 25 janvier 1994	Renouvelé le 14 juin 2023 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
M. Amaury Combes Membre	NON	29 ans	Le 10 juin 2021	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
Mme Catherine Nini Membre	NON	55 ans	Le 8 juin 2011	Renouvelé le 10 juin 2024 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

La Présidence du Conseil d'administration est assurée par M. Patrick Combes.

Le Président du Conseil d'administration représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

M. Christian Baillet, M. Olivier Dillenschneider, sont des membres indépendants.

La durée des mandats des administrateurs est de 6 exercices.

Le Conseil d'administration est équilibré et constitué d'administrateurs expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires.

Il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés à travers les comptes et la communication financière.

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leurs compétences respectives au Conseil.

Lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque administrateur, une information sur sa biographie, son expérience et sa compétence est communiquée dans le rapport annuel et à l'Assemblée générale et disponible sur le site internet. La nomination de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte conformément à la recommandation du Code MiddleNext.

Le Conseil d'administration comprend des personnes ayant des formations variées avec des compétences dans le secteur de l'intermédiation, le domaine bancaire et industriel.

Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité française.

› Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts et du règlement du Conseil d'administration. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leur compétence au Conseil.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. Ses séances durent en moyenne deux heures.

Le Comité de surveillance des risques consolidés exerce, dans le cadre de la surveillance par Viel et Compagnie-Finance de l'ensemble des risques encourus par ses filiales opérationnelles, une fonction d'examen des rapports transmis par la Direction de gestion des risques dans le cadre du contrôle périodique externalisé ainsi que des reportings transmis par les pôles opérationnels dans le cadre du contrôle permanent. Il présente au Conseil d'administration une synthèse sur les principaux points relevés par les audits, ainsi qu'un plan d'action prévisionnel.

La Direction Générale est assumée par le Président-Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, assistée dans sa mission par une Direction Générale déléguée composée de deux personnes en charge de la Stratégie et de la Finance. Le Président-Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Gestion des ressources humaines

L'effectif de Viel et Compagnie-Finance est réduit et répond aux besoins de suivi de ses investissements et de respect de ses obligations réglementaires dans le cadre de son développement. Le développement des trois pôles d'activité détenus indirectement par Viel et Compagnie-Finance est assuré de façon autonome par les Directions de ces filiales. Ainsi, les filiales consolidées veillent directement aux recrutements

nécessaires au déploiement de leurs activités à travers le monde et à la sensibilisation de leurs salariés à une culture d'entreprise forte. Cette culture s'appuie sur un esprit d'appartenance à un pôle opérationnel et au respect de valeurs communes comme l'éthique et la déontologie à la fois dans les comportements professionnels et dans les pratiques quotidiennes.

Répondre aux besoins opérationnels de la société holding

Dans le cadre de son équipe directe, Viel et Compagnie-Finance privilégie la recherche de collaborateurs dont l'expérience et les compétences répondent aux besoins de développement de la Société et aux respects de ses obligations réglementaires.

Le respect strict des règles d'éthiques et de déontologie

Chaque société comprise dans le périmètre de consolidation veille à une sensibilisation permanente de ses collaborateurs à ces valeurs, au travers de formations octroyées en interne ou en externe. Chacun des pôles opérationnels de Viel et Compagnie-Finance dispose d'un « Code d'éthique et de bonne conduite » et d'un « Règlement Intérieur » adressé à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs. Les contrats de travail des collaborateurs incluent également des clauses spécifiques concernant le respect des règles de déontologie et d'éthique.



› Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Nous vous indiquons également ci-après la liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux (art. L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce) :

Patrick Combes

Fonction : Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance

Autres mandats : Président-Directeur Général de Viel et Compagnie-Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Directoire de Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Vice-Président du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Vice-Président du Cercle Turgot, Administrateur de Paris Europlace, membre du Conseil d'administration de la Fondation "Un Avenir Ensemble" de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, Membre de la Commission Banque d'Investissement et de Marché de la Fédération Bancaire Française, Gérant des SCI VIEL Foch et Vaullongue, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

Biographie : Après des études à l'ESCP-Business School et un MBA en Finance à Columbia-Business School, Patrick Combes acquiert VIEL & Cie en 1979. La société est ensuite introduite en bourse, sur le marché français, en 1988. Patrick Combes poursuit le développement de VIEL & Cie pour en faire un groupe international en 1996, après l'acquisition de Compagnie Financière Tradition SA. Le Groupe est aujourd'hui un acteur majeur dans le secteur financier. En 2000, il lance un courtier en ligne en France devenu aujourd'hui Bourse Direct, un leader du secteur. En 2007, le Groupe participe à la création de SwissLife Banque Privée dont il détient aujourd'hui 40%.

Christian Baillet

Fonction : Administrateur et Président du Comité d'audit et du Comité des rémunérations.

Autres mandats : Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct SA (France), Président du Conseil de Surveillance d'Andera (France), Just World International (USA), Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée SA (France), Administrateur de VIEL & Cie SA (France), Xerys (France), Fondation Bemberg (France), Tradition Financial Services Ltd (Royaume Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume Uni), Tradition London Group (Royaume Uni), Tradition (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition UK Holding (Royaume Uni), Tradition London Clearing (Royaume Uni), Tradition Management Services (Royaume Uni), Otito Properties (Luxembourg), BELHYPERION (Belgique), Fonds Gaillard (Belgique), GPI Invest (Luxembourg), Lithos (Luxembourg), QSBIC (Luxembourg), Berlynvest (Luxembourg), Balinda (Espagne), Colors Properties (Espagne), Propiedades Millerty (Espagne), Turboc Properties (Espagne), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Longchamps Invest (Suisse), Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Longchamp (Nevis), Yellow Oceans (British Virgin Islands).

Biographie : Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Lyon en France et un MBA de Wharton School of Finance aux Etats Unis, Christian Baillet rejoint le département corporate finance de Citicorp in New York en 1975. En 1979 il rejoint Quilvest, spécialisé dans la banque privée et le capital investissement, où il est successivement responsable de l'investissement en Europe, Directeur financier puis Directeur général monde et finalement Président.

Olivier Dillenschneider

Fonction : Administrateur.

Autres mandats : Administrateur de la société Financière Vermeer B.V. et Banque Bonorient, Gérant de la SCI 3 Rue Gonnet, SELARL Hugo Avocats, SCI de Colombie et de Mexico et SCI La Première Pierre

Biographie : Monsieur Olivier Dillenschneider est avocat associé chez Hugo Avocats. Il a été Directeur juridique du Groupe Viel Tradition de 1992 à 2003 après avoir exercé comme fiscaliste et juriste au sein de SOFICO France, cabinet d'audit de 1984 à 1991. Il est titulaire d'un master en droit et inscrit au Barreau de Paris depuis 2003.

Amaury Combes

Fonction : Administrateur,

Autres mandats : Administrateur de Bourse Direct et de Financière Vermeer

Biographie : Diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Amaury Combes est Data Scientist au sein du groupe Compagnie Financière Tradition depuis 2024.

Catherine Nini

Fonction : Administratrice.

Autres mandats : Présidente du Directoire – Directrice générale de Bourse Direct, Directrice générale délégué de Viel et Compagnie-Finance, Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Administratrice d'E-VIEL, SwissLife Gestion Privée et VIEL & Cie, Représentante permanente de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Représentante de Bourse Direct au Conseil de Surveillance du Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Directrice Financière de VIEL & Cie, Administratrice unique des GIE Viel Gestion et VCF Gestion.

Biographie : Catherine Nini est diplômée de l'ESCP, Après 5 années en cabinet d'audit financier chez Coopers & Lybrand, elle est Directeur financier de VIEL & Cie à partir de 1997 et à compter d'avril 2003, Présidente de la société Capitol (renommée E-VIEL) puis de Bourse Direct en janvier 2004.

» Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire au cours de l'exercice

Le Président-Directeur général de la société a perçu au titre de l'exercice 2024, 334 899 euros de rémunération fixe versée par Viel et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi qu'une rémunération allouée totale de 57 000 euros au titre de jetons de présence.

Le Président-Directeur général ne bénéficie au 31 décembre 2024 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites.

En application des articles L. 22-10-9 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les montants des rémunérations totales et les avantages de toute nature bruts versés (et avantages de toute nature, s'il y a lieu) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à chacun des mandataires sociaux :

Année 2024		Rémunération brute versée							Total	Engagement de la société	Rémunération par des sociétés consolidantes	Jetons de présence versés par des sociétés consolidantes (a)
Nom	Fonction	Fixe	Variable	Except.	Avantage en nature	Avantage retraite	Jetons de présence versés (a)					
CONSEIL D'ADMINISTRATION												
Patrick COMBES	Président du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	334 899	27 000	
Christian BAILLET	Administrateur indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	105 100	
Olivier Dillenschneider	Administrateur indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	15 000	
Amaury Combes	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	15 000	
Catherine NINI	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	315 980	12 000	

(a) de jetons de présence versés au titre de l'exercice 2023.

Année 2023		Rémunération brute versée							Total	Engagement de la société	Rémunération par des sociétés consolidantes	Jetons de présence versés par des sociétés consolidantes (a)
Nom	Fonction	Fixe	Variable	Except.	Avantage en nature	Avantage retraite	Jetons de présence versés (a)					
CONSEIL D'ADMINISTRATION												
Patrick COMBES	Président du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	334 899	12 000	
Christian BAILLET	Administrateur Indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	67 000	
Olivier Dillenschneider	Administrateur Indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	10 000	
Amaury Combes	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	
Catherine NINI	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	415 868	12 000	

(a) de jetons de présence versés au titre de l'exercice 2022.



INFORMATION RELATIVE AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE, DE GESTION DES RISQUES RELATIFS À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

La réglementation financière dans laquelle les filiales de Viel et Compagnie-Finance exercent leur activité, définit l'environnement de contrôle interne que doit avoir toute entreprise régulée.

En application des différentes réglementations applicables au sein du Groupe, les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesures des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques, au système de documentation et d'information sur le contrôle interne ont été définis.

Le Conseil d'administration procède ainsi à l'examen de l'activité et des résultats du Groupe et de l'organisation du contrôle interne en particulier du contrôle de la conformité sur la base des informations qui lui sont transmises.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- › la réalisation et l'optimisation des opérations,
- › la fiabilité des informations financières,
- › la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne au sein du Groupe est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes à toutes les étapes de l'activité de la Société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction, la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système.

La production des états financiers de Viel et Compagnie-Finance s'effectue sous la responsabilité de la Direction générale et du Directeur financier et est traitée par l'équipe comptable. Un manuel de procédures comptables décrit l'ensemble de l'organisation du service comptable, les outils utilisés, les conditions d'arrêté des comptes et les schémas comptables applicables.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS CONCLUES OU POURSUIVIES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

» Conventions réglementées

Au cours de l'exercice 2024, une convention a été conclue.

- Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2024 a approuvé la mise à disposition d'un véhicule Porsche Cayenne acquis par la Société au profit du Président du Conseil d'Administration, M. Patrick Combes.

Au cours de l'exercice 2024, les conventions suivantes se sont poursuivies :

- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés TSAF et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 606 378 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail de sous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés TSAF-OTC et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 597 894 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés BOURSE DIRECT et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les administrateurs concernés sont Mme Catherine Nini et M. Christian Baillet. Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 1 291 794 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés Viel & Cie et Viel et

Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les administrateurs concernés sont Mme Catherine Nini et Mrs Patrick Combes et Christian Baillet. Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 385 974 euros.

- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés 3V Finance et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 227 784 euros.
- Depuis le 31 décembre 2007, Viel et Compagnie-Finance loue au Président du Conseil d'administration, M. Patrick Combes, un bien immobilier acquis par votre société situé au 39, boulevard du Commandant-Charcot à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Le prix de la location a été fixé selon les conditions de marché. A ce titre, le montant des factures des loyers comptabilisées en produits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élève à 138 243 euros, charges locatives incluses.

» Conventions courantes conclues à des conditions normales

Le Conseil d'administration a mis en place une procédure permettant d'évaluer régulièrement si les conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales mentionnées à l'article L 22-10-12 du Code de commerce remplissent bien ces conditions.

Cette procédure consiste à revoir annuellement lesdites conventions à l'occasion de la revue des conventions réglementées par le Conseil d'administration. Les personnes directement ou indirectement intéressées à l'une de ces conventions ne participent pas à son évaluation.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIÉS AU SEIN DU GROUPE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à Viel et Compagnie Finance.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- » risque de crédit et de contrepartie,
- » risque de liquidité,
- » risque de marché,
- » risque de change,
- » risque de taux d'intérêt,
- » risques liés à une stratégie de partenariat,
- » risque opérationnel lié aux participations contrôlées
- » risque informatique.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogènes selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (One-SumX) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

» Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de Viel et Compagnie Finance exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition basée au Japon) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc. ...) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc. ...).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui, traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

» Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

» Risque de marché

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidés.

» Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

» Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. La dette financière d'un montant de 511,9 millions d'euros est constitué à 63,7 % de dettes à taux fixes (dettes obligataires) et de 36,3 % à taux variables (dettes bancaires). La dette bancaire fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt.

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

» Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a, depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

» Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

» Risque informatique

La gestion du risque informatique s'inscrit dans les préoccupations des principaux régulateurs. Le risque informatique doit être pleinement pris en compte dans le cadre de la gestion des risques. L'accent est mis principalement sur la gouvernance et le dispositif de gestion des risques informatiques, la gestion des opérations et des projets ainsi que la sécurité des systèmes d'information.

Dans le cadre des activités du Groupe, l'informatique occupe une place majeure car, outre les outils indispensables pour le fonctionnement interne de l'entreprise, la Société déploie des plateformes internet dans différents pays. La sécurité de l'exploitation informatique s'appuie sur une sécurité physique des machines et sur la mise en place de solutions de secours, de l'ensemble des applicatifs en mode actif sur un site distant du site d'exploitation principal, appelé « site secondaire ».

Par ailleurs, les risques de fraudes informatiques externes constituent un risque croissant. Le Groupe veille à renforcer son dispositif de Sécurité des Systèmes d'Information et les mesures de contrôle permanent relatives à ces problématiques. La sécurité des infrastructures techniques est renforcée régulièrement grâce à de nouveaux outils ou dispositifs existants.

La cybersécurité occupe une place croissante dans les dispositifs de contrôle par la mise en place d'outils, une forte sensibilisation des équipes ainsi qu'une veille permanente des évolutions sur ce thème.

En 2025, les sociétés européennes entrent dans le champs d'application de la nouvelle réglementation DORA (Digital Operational Resilience Act).



ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit des développements au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Des travaux sont menés également dans le cadre des activités de Compagnie Financière Tradition sur des outils appliqués à la datascience.

STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie Finance veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance est endettée sur base individuelle à hauteur de 16,5 millions d'euros, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie disponible de 1,1 million d'euros sur base individuelle. Ces emprunts font l'objet d'une couverture via un Swaps de taux d'intérêts depuis 2022.

La trésorerie consolidée s'établit à 591,1 millions d'euros, avec un endettement consolidé de 511,9 millions d'euros.

Les emprunts bancaires de Viel et Compagnie Finance sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2024.

PRÊTS ENTRE ENTREPRISES PARTENAIRES AUTORISÉS

Le groupe / la société n'a pas consenti de prêts à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou des ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

INFORMATION SUR LE DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Information sur le délai de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2024	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total échues (1 jour et plus)
En EUR						
Nombre de factures concernées	10					3
Encours au 31/12/2024 (en EUR)	1 235 306,12	65 445,66	0,00	0,00	0,00	65 445,66
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	21,69 %	1,15 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,15 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	0					

Au 31 décembre 2023	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total échues (1 jour et plus)
En EUR						
Nombre de factures concernées	11					6
Encours au 31/12/2023 (en EUR)	1 243 384,25	82 818,95	0,00	0,00	9 960,27	72 579,22
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	26,31 %	1,32 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %	1,54 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	2					

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

Viel et Compagnie-Finance dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

Information sur le délai de paiement des clients

Aucune créance clients n'est en attente de règlement au 31 décembre 2024.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Viel et Compagnie-Finance constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 207 445 au titre de l'exercice 2024, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence et d'amortissements non admis fiscalement.

INFORMATION CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance détient 64,08 % du capital de VIEL & Cie.

INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne a été inscrite le 9 décembre 2004 sur la liste des compagnies financières soumises à une surveillance sur base consolidée, en application du règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 du Comité de la

réglementation bancaire. Depuis septembre 2021, Viel et Compagnie-Finance est soumise à la réglementation IFR en application de l'entrée en vigueur du règlement UE 2019/2033, le 26 juin 2021.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DIVIDENDES

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués :

- un dividende a été distribué en 2024 au titre du résultat de l'exercice 2023 d'un montant de 15,46 euros par titre, soit d'un montant total de 12 002 463,76 euros ;
- un dividende a été distribué en 2023 au titre du résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 10,31 euros par titre, soit un montant total de 8 004 230,36 euros ;
- un dividende a été distribué en 2022 au titre du résultat de l'exercice 2021 d'un montant de 7,73 euros par titre, soit un montant total de 6 001 231,88 euros.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'aucune opération mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a été déclarée à la Société au cours du dernier exercice clos.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES À LA DIRECTION

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, nous vous informons de l'absence de délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale au cours de l'exercice 2024.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉOLUTIONS

Six résolutions seront soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée générale se tenant le 10 juin 2025 à 11 heures.

Ces résolutions relèvent de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et concernent l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'affectation du résultat, l'approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et le renouvellement du mandat d'un administrateur.

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1^{ère} résolution)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un bénéfice de 14 672 115,66 €.

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (2^{ème} résolution)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un bénéfice net part du groupe de 80 143 milliers d'euros.

3. Affectation du résultat de l'exercice (3^{ème} résolution)

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice qui s'élève à la somme de 64 809 888,07 €, comme suit :

Détermination des sommes distribuables :

› Résultat de l'exercice	14 672 115,66 euros
› Report à nouveau et réserves distribuables	50 137 772,41 euros
Montant à affecter	64 809 888,07 euros

Affectations proposées :

› Distribution de dividendes	12 002 463,76 euros
› Report à nouveau pour affectations proposées	52 807 424,31 euros
Total	64 809 888,07 euros

Le dividende d'un montant total de 12 002 463,76 euros à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 15,46 euros par action

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, un dividende a été distribué (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

- › au titre de l'exercice 2023, un dividende de 15,46 € par action, soit un montant total de 12 002 463,76 €,

- › au titre de l'exercice 2022, un dividende de 10,31 € par action, soit un montant total de 8.004.230,36 € ;
- › au titre de l'exercice 2021, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 €.

4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions (4^{ème} résolution)

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui sont intervenues ou se sont poursuivies en 2024 visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Elles sont également présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes y afférent qui vous sera présente en Assemblée.

Une nouvelle convention a été conclue au cours de l'exercice 2024. Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2024 a approuvé la mise à disposition d'un véhicule Porsche Cayenne acquis par la Société au profit du Président du Conseil d'Administration, M. Patrick Combes.

5. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Combes (5^{ème} résolution)

Nous vous rappelons que le mandat de membre du Conseil d'administration de Monsieur Patrick Combes arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée générale.

Nous vous proposons de bien vouloir renouveler, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, le mandat de Monsieur Patrick Combes.

6. Pouvoirs

La sixième résolution attribue les pouvoirs généraux pour les formalités.

1.5 RÉSULTATS 2024

Les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance sont établis au 31 décembre 2024 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne.



En M€	2024	2023	Variation* cours variables	Variation* cours constants
Chiffre d'affaires	1 179,3	1 077,6	9,4%	10,6%
Autres produits d'exploitation	11,0	6,2	78,0%	77,6%
Produits d'exploitation	1 190,3	1 083,8	9,8%	11,0%
Charges d'exploitation	-1 039,5	-961,5	8,1%	9,4%
Résultat d'exploitation	150,8	122,3	23,3%	23,6%
Quote-part de résultat des participations MEE	44,6	45,3	-1,4%	1,2%
Résultat d'exploitation yc sociétés associées	195,4	167,5	16,6%	17,6%
Résultat financier	6,8	-6,5	204,6%	211,3%
Résultat avant impôts	202,2	161,1	25,5%	26,8%
Impôts sur les bénéfices	-38,9	-32,7	18,7%	18,2%
Résultat net de l'exercice	163,4	128,3	27,3%	29,0%
Part du Groupe	80,1	62,0	29,3%	31,0%
Intérêts minoritaires	83,2	66,4	25,4%	27,1%

*Sur la base des données calculées en milliers d'euros. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change variables sont calculées sur la base des cours moyens de la période, comparés aux cours moyens de la période précédente dans le cadre de la conversion des devises des filiales consolidées du groupe. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change constants sont calculées en retenant les cours de conversion moyens de la période N-1 sur les deux périodes de comparaison.

Viel et Compagnie Finance enregistre une forte croissance de son activité en 2024 avec un chiffre d'affaires consolidé de 1 179,3 millions d'euros, en hausse de 9,4 % à cours de change variables. A cours de change constants, le chiffre d'affaire affiche une hausse de 10,6 % et s'établit à 1 191,7 millions d'euros.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En milliers d'euros	2024	2023
Intermédiation professionnelle	1 103,9	1 011,0
Bourse en ligne	75,4	66,6
Total	1 179,3	1 077,6

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 150,8 millions d'euros en croissance de 23,3 % à cours de change variables. La marge d'exploitation ressort à 12,8 % contre 11,3 % sur la même période en 2023. Les charges d'exploitation s'établissent à 1 039,5 millions d'euros et s'inscrivent en hausse de 8,1 % par rapport à 2023.

Le **résultat d'exploitation consolidé y compris les sociétés mises en équivalence** de Viel et Compagnie Finance s'établit à 195,4 millions d'euros contre 167,5 millions d'euros sur la même période en 2023 soit une hausse de 16,6 %. A cours de change constants, ce résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 17,6 % par rapport à 2023.

La contribution des sociétés associées et des coentreprises enregistre une progression de 1,2 % à cours de change constants pour s'établir à 44,6 millions d'euros.

Le **résultat financier** enregistre un profit net de 6,8 millions d'euros en 2024 contre une perte de 6,5 millions d'euros sur la même période en 2023. Cette amélioration s'explique principalement par des produits d'intérêts constatés sur l'exercice 2024 et l'amélioration des résultats de change.

Le **résultat avant impôt** s'élève à 202,2 millions d'euros en 2024 en hausse de 26,8 % à cours de change constants.

Ainsi, le **résultat net consolidé** de Viel et Compagnie Finance s'inscrit en hausse de 27,3 % à cours de change variables à 163,4 millions d'euros en 2024 contre 128,3 millions d'euros sur la même période en 2023.

Le **résultat net - part du groupe** de Viel et Compagnie Finance s'établit à 80,1 millions d'euros en hausse de 29,3 % à cours de change variables.

BILAN

Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants en réduisant le niveau d'actifs intangibles et en maintenant une forte position de trésorerie nette.

Le résultat de l'exercice 2024 porte les capitaux propres consolidés de Viel et Compagnie Finance à 806,8 millions d'euros au 31 décembre 2024, dont 465,7 millions d'euros pour la part du Groupe.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie Finance s'est réuni le 12 mai 2025 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2024.

DIVIDENDE

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 10 juin 2025, la distribution d'un dividende de 15,46 euros par action au titre de l'exercice 2024 contre 15,46 euros pour l'exercice 2023, versé en numéraire.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2024

Concernant l'activité d'intermédiation professionnelle, l'année 2024 a été marquée par une activité soutenue dans un contexte de changement des orientations de la politique monétaire au plan international. Ces évolutions de politique monétaire ont eu pour conséquence d'accroître les volumes traités sur les marchés financiers.

La hausse des volumes d'affaires a été observée sur l'ensemble des zones géographiques où le groupe exerce son activité.

Bourse Direct a poursuivi sa politique de développement avec un recrutement accru de nouveaux comptes sur l'année. Le niveau des taux d'intérêt a eu un effet positif sur la rentabilité de la société.

PERSPECTIVES 2025

Sur son métier d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité en ce début d'année est en progression par rapport à la même période l'an dernier à cours de change constants. Compagnie Financière Tradition entend poursuivre sa politique de croissance avant tout organique ainsi que ses investissements dans ses capacités de courtages hybrides sur l'ensemble de ses opérations et dans ses activités de data et analytiques soutenus par son expertise développée en data sciences. Par ailleurs, le maintien de la qualité de son bilan et sa gestion rigoureuse des coûts demeurent des axes stratégiques prioritaires.

Sur son métier de bourse en ligne, l'activité est soutenue depuis le début de l'année dans un contexte de plus forte volatilité des marchés. Par ailleurs, le niveau des produits d'intérêt reste élevé en 2025 mais suit l'évolution des taux d'intérêt.

Swisslife Banque Privée poursuivra sa stratégie de croissance en 2025.

Sur le pôle immobilier, Viel et Compagnie Finance restera attentive aux opportunités de marché pour effectuer potentiellement de nouvelles acquisitions et poursuivre l'exploitation et la valorisation de ses actifs.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

En 2024, le monde est resté confronté à de fortes tensions politique notamment la guerre en Ukraine et au Proche-Orient. Le résultat des élections américaines laisse penser à un accroissement des tensions sur les marchés financiers en 2025.

Dans le cadre de son activité d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février ressort en hausse par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants.

Bourse Direct enregistre un regain d'activité sur les marchés dans un contexte de baisse régulière des taux d'intérêt mais du maintien d'un niveau élevé des taux longs dans un environnement de forte instabilité politique.

Liste des sociétés contrôlées

La liste des sociétés contrôlées par le Groupe et la part détenue dans le capital de chacune de ces sociétés figurent dans la rubrique « périmètre de consolidation » des états financiers consolidés.

STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE FINANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous donnons les indications suivantes relatives à l'identité des actionnaires, personnes physiques ou morales possédant un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote de la société, ainsi que le nombre d'actions qu'ils possèdent :

ACTIONNAIRE	2024			2023		
	Titres	% du capital	% des droits de vote	Titres	% du capital	% des droits de vote
Patrick Combes	714 129	91,98 %	94,59 %	714 219	91,98 %	94,59 %
Amaury Combes	62 222	8,01 %	5,41 %	62 222	8,01 %	5,41 %

* Monsieur Patrick Combes détient directement 91,98% du capital de la société Viel et Compagnie-Finance

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le montant du capital est de 11 839 429 euros divisé en 776 356 actions de 15,25 euro de valeur nominale.

- › Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance

Viel et Compagnie-Finance SE dont le siège est 23 place Vendôme - 75001 Paris est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 328 760 145.

- › Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Tous les titres comportent les mêmes droits. Les titres au nominatif acquis depuis trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

- › Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel mis en place.

1.6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	11 839	11 839	11 839	11 839	11 839
Nombre d'action ordinaires (en milliers)	776 356	776 356	776 356	776 356	776 356
Opérations et résultats de l'exercice social (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 636	8 229	7 975	12 329	15 216
Impôt sur le bénéfice	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 553	7 850	8 428	11 662	14 672
Résultat distribué	6 001	6 001	8 004	12 002	*
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,84	10,60	10,27	15,88	19,60
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9,73	10,11	10,86	15,02	18,90
Dividende attribué à chaque action	7,73	7,73	10,31	15,46	*
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice social (en milliers d'euros)	393	392	392	397	401
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales,...) (en milliers d'euros)	181	186	186	189	190

* Un dividende de 15,46 euros par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 juin 2025

1.7 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2024

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, issu de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » et transposant la directive européenne 2014/95/UE (NFRD), la société Viel et Compagnie-Finance établit sa Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les activités opérationnelles du groupe étant principalement portées par sa filiale VIEL & Cie, entité cotée, il a été décidé que le périmètre de reporting de la présente DPEF serait aligné sur celui de cette filiale. Cette approche permet de refléter dans leur globalité les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance significatifs du groupe.

Les filiales 3V Finance, Immoviel, Viel et Compagnie-Finance et Notos, bien qu'intégrées dans le périmètre de consolidation de Viel et Compagnie-Finance, présentent des impacts, des risques et une contribution au sens de la directive NFRD portant sur l'établissement d'une déclaration de performance extra-financière non significatifs pour l'exercice 2024 :

- Filiales 3V Finance, Immoviel, et Viel et Compagnie-Finance : représentant moins de 1,5 % des effectifs consolidés au niveau de Viel et Compagnie-Finance. Aucun risque social spécifique n'a été identifié en lien avec la politique sociale du groupe.
- Filiale Notos : structure dédiée à la mobilité des collaborateurs, dont les émissions de gaz à effet de serre lors de son utilisation sont considérées comme non significatives par rapport aux émissions globales de la filiale VIEL & Cie.

Dans le cadre de l'élaboration de la DPEF, les travaux d'identification des principaux risques au sens de la directive NFRD se sont appuyés sur la méthodologie de la double matérialité issue de la directive CSRD, établie au niveau de la filiale VIEL & Cie. Cette démarche a conduit à l'analyse des risques, impacts et opportunités (IRO) qui a pris en considération les thématiques RSE mentionnées à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, incluant notamment les engagements en faveur du développement durable, l'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, et les actions visant à renforcer le lien Nation-Armée, notamment via le soutien à l'engagement dans les réserves.

Toutefois, ces thématiques n'ont pas été identifiées comme relevant d'IRO jugés matériels pour l'exercice concerné.

Ces éléments seront toutefois néanmoins intégrés dans les travaux de préparation de l'état de durabilité de Viel et Compagnie-Finance, en application de la directive CSRD, notamment en tenant compte des temporalités et clarifications attendues dans le cadre des discussions en cours sur la directive Omnibus au niveau européen.

En conséquence, la DPEF de Viel et Compagnie-Finance pour l'exercice 2024 se compose du présent paragraphe introductif et de l'état de durabilité établi par la filiale VIEL & Cie, audité par le vérificateur désigné pour la vérification de l'état de durabilité de cette dernière.